

planifier et à organiser l'accueil et l'envoi de missions commerciales, la participation à des foires commerciales, des séminaires sur le marché ou la technologie et d'autres activités de promotion du commerce.

Compte tenu de la volonté du gouvernement de faire une utilisation rationnelle de ressources limitées, on privilégiera les activités touchant des secteurs prioritaires qui favorisent le mieux les partenariats et l'acquisition de renseignements commerciaux, et qui comportent un élément de partage ou de recouvrement des coûts.

Toutes les activités de la SCCI qui sont acceptées sont inscrites au « compendium » de la Stratégie, nom donné à la liste des activités d'expansion du commerce international tenue à jour par des coordonnateurs au sein des ministères fédéraux ainsi que dans les provinces et les territoires. Ce compendium peut être consulté sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

*Des améliorations au Plan d'action : nous attendons vos suggestions*

Une nouvelle version du Plan d'action commercial pour la Chine et Hong Kong sera établie chaque année après consultation de tous les intéressés afin de tenir compte de l'évolution du marché et d'y incorporer les modifications éventuellement apportées à la stratégie de promotion du commerce. Si vous avez des améliorations à nous proposer, il suffit de remplir le questionnaire figurant à la fin de ce document.